

CHARTRE DE DÉONTOLOGIE

Espace Libre

Espace Libre est une association :

- qui relève de la loi 1901, à but non lucratif
- reconnue d'Intérêt Général
- agréée association d'Éducation Populaire

Espace Libre est profondément attachée à défendre les valeurs de :

- la déclaration universelle des droits de l'Homme et de l'Enfant
- l'Éducation Populaire

Nos valeurs fondamentales sont :

La laïcité | Le partage | La solidarité | La démocratie | Le respect | La liberté | La tolérance

Chacun se doit de respecter l'Autre (enfant, adulte) quels que soient :

- Le groupe social auquel il appartient
- La couleur de sa peau
- Son genre
- Ses croyances religieuses
- Les biens qu'il possède
- Son orientation sexuelle

Espace Libre favorise l'implication des individus :

enfants, jeunes et adultes, par la prise d'initiatives et de responsabilités afin de permettre à chacun de participer à la construction du vivre ensemble et de trouver sa place dans la société.

En référence aux statuts de l'association, disponible sur simple demande :

Article 7 – Adhésion : le refus d'admission peut être prononcé par le conseil d'administration si un demandeur est réputé ne pas respecter les valeurs de l'association.

Article 8 – Perte de la qualité de membre de l'association : Tout manquement aux valeurs de l'association conduira à la radiation du membre adhérent.

